
AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ

<h3>AVIS PUBLIC / PUBLIC NOTICE</h3>

L'AVIS PUBLIC vous est par la présente donné par le soussigné, qu'une **séance d'information publique** aura lieu au Centre Communautaire de Lost River situé au 2811, route 327, le **lundi 12 février 2024 à 18h30**

Les projets de règlements suivants seront présentés et expliqués :

Projet de règlement #303 -2023– Modifiant le règlement sur les exigences et conditions de construction de chemin privé desservant plus de cinq (5) lots # 199-2012

Projet de règlement #304-2023– Modifiant le règlement sur les permis et certificat #195-2012

PUBLIC NOTICE is hereby given by the undersigned, that a public information meeting will be held at the Lost River community center located at 2811, 327 road **at 6:30 P.M. on Monday, February 12th, 2024**

The present by-law will be presented and explained:

Draft by-law #303 -2023– Modifying the by-law on the requirements and conditions for the construction of private roads serving more than five (5) lots #199-2012

Draft by-law #304-2023– Modifying the regulation on permits

Donnée ce 6^{ième} jour de février 2024.

Given this 6th day of February 2024.

Mathieu Dessureault
Directeur général adjoint
Deputy director general

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Mathieu Dessureault, Directeur général adjoint de la municipalité du Canton de Harrington, certifie avoir publié l'avis public ci-dessus en affichant une copie à chacun des deux endroits désignés par le Conseil le 6 février 2024, entre 9h et 18h.

En foi de quoi, je donne ce certificat ce 6^e jour de février 2024
